

N/REF : 28/07/2025 16H47 C:000053 I:80351
V/REF : AC/C24945
V/Email reçu le Lundi 28/07/2025 a 16H47

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GCG
IMMEUBLE : GASCOGNE - GCG
2/4, SQUARE DE GASCOGNE
35000 RENNES

Rennes, le 08 Aout 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 2 GASCOGNE - MR MME AIT EL ARABI 06 23 04 69 47 / 02 99 33 15 84
06 27 52 21 03
LOGEMENT N° 005724, PORTE N°62, 6° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : RÉPARATION FUITE SUR CUIVRE RÉSEAU EF DANS LE CELLIER

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 31/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : FUITE SUR CLAPET ANTI POLLUTION
COUPURE D'EAU
DÉPOSE CLAPET ANTI-POLLUTION DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE CALPET ANTI-POLLUTION
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
REMARQUE : LA VANNE AVANT COMPTEUR A DU MAL A ETRE MANOEUVRÉE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 31/07/25 a 11H39 Mme S ALI MOHAMED
29/07 MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL042-Rempl.joints/clapet s/rob.	50	50,00	50,00
	TOTAL H.T.			50,00
	T.V.A. a 10,00%			5,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			55,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.